
SOMMAIRE

Éditorial par S. Tillier	4
Assemblée générale du 23 Septembre 1999	7
<input type="checkbox"/> Rapport moral par P. Deleporte	7
<input type="checkbox"/> Compte-rendu de l'Assemblée Générale par C. Rollard.....	7
<input type="checkbox"/> Bilan financier 1998 par C. Denys	8
Liste des membres du Conseil 1999 de la SFS	9
Journée SFS « Codes de nomenclature » (28-01-2000)	10
Compte rendu des Journées SFS 1999 par P. Tassy.....	11
Tribune libre	13
<input type="checkbox"/> Pour ou contre une nomenclature française ? par G. Durrieu	13
Comptes rendus de Réunions	15
<input type="checkbox"/> « Hennig XVIII » par P. Deleporte et G. Lecointre	15
<input type="checkbox"/> « XIII ^{ème} Congrès européen de Mycologie » par R. Courtecuisse	17
Informations diverses	18
<input type="checkbox"/> Nouvelles du Code de Nomenclature Botanique par G. Durrieu	18
Thèses et H.D.R.	19
Annonces de Congrès et Réunions	19
Vient de paraître	20
<input type="checkbox"/> « La famille de l'homme » de L. de Bonis par P. Tassy.....	20
Biosystema : bon de commande	21
Demande d'adhésion SFS	22
Appel à cotisation 2000	23

ON AVANCE !

Nouveau président de la SFS, quinze ans après avoir participé à sa fondation, ce qui ne me rajeunit pas, je succède à Pierre Deleporte qui est éliminé de notre conseil par la règle qui veut que nul ne puisse exercer plus de deux mandats successifs. Même si cette règle est indispensable pour éviter la sclérose de notre bureau, j'en regrette les applications individuelles et je tiens à saluer ici l'enthousiasme et la rigueur que Pierre a apportés dans l'exercice de cette lourde responsabilité.

Outre un bureau largement renouvelé, nous avons deux vice-présidents : Nicole Boury-Esnault, Directeur de Recherches au CNRS à Marseille, et Jean-François Sylvain, Directeur de recherches à l'IRD à Gif-sur-Yvette. Comme toujours, le bureau a essayé de donner du poids, y compris au niveau de la présidence, aux organismes autres que le Muséum et aux provinciaux ; et comme trop souvent, son succès a été limité puisque je suis à la fois parisien et professeur du Mu-séum. Il m'apparaît cependant important que les deux vice-présidents soient issus de deux organismes de recherche non universitaire : l'action de notre société, tant vis-à-vis de la communauté scientifique que vis-à-vis de la puissance publique, n'en sera que plus crédible.

Il y maintenant dix ans que la SFS a publié le « Livre Blanc de la Systématique », et il est temps à la fois de faire un bilan et d'avancer de nouvelles propositions. Avec le recul, il m'apparaît que cette publication a eu un impact positif important sur la façon dont la systématique est perçue, et sur les actions scientifiques de toutes natures mises en place au niveau national ; et ceci même si, ainsi que nous aurions dû le savoir, les résultats ne sont pas ceux auxquels nous pensions à l'époque. Pour moi, le résultat le plus important, au delà d'actions spectaculaires comme le Réseau national de Biosystématique ou la reconnaissance d'un DEA de Systématique animale et végétale, est tout simplement qu'on peut parler de notre discipline et de sa nécessité à tous les niveaux, y compris dans les sacro-saintes sections du Co-

mité national de la recherche, sans susciter les ricanements ou le silence méprisant auxquels nous avons été longtemps confrontés. Sans tomber dans la logique du « toujours plus », les résultats concrets ne sont certes sûrement pas encore à la hauteur des besoins de la science et de la société ; mais au moins et dans l'intérêt de la science même, un dialogue scientifique a été rétabli, aboutissant notamment à la prise en compte de la phylogénie et de la classification biologique dans des programmes ou des enseignements qui les ont longtemps rejetés.

Je noterai cependant, ne serait-ce que pour éviter tout triomphalisme prématuré, que si les aspects évolutionnistes de la systématique envahissent la communauté scientifique, ses aspects descriptifs et inventoriaux suscitent encore des réactions péjoratives. Le colloque « Morpho-logique » de 1999, la journée Nomenclature du 28 janvier 2000 sont des moyens de dynamiser et de promouvoir ces aspects de la systématique, dont on a dit un peu vite qu'ils ne relèvent pas de l'activité de recherche. Je crois qu'il est temps de développer notre réflexion sur cette taxonomie classique pour distinguer ce qui dans nos activités relève de la recherche de ce qui relève de l'application (même si c'est évidemment difficile) de façon à donner plus de cohérence et de pertinence à nos discours et à nos demandes de moyens. Dans cette tâche, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur la reconnaissance, tardive mais réelle, de l'importance des données taxonomiques pour tous les aspects de la gestion et de la conservation de l'environnement, dont je commente certains développements plus loin.

Dix ans après notre Livre Blanc, il nous faut donc recommencer à mesurer l'état de notre discipline en France, pour pouvoir dégager les orientations nécessaires à venir. Nous avons incontestablement progressé depuis dix ans, puisque, avant même notre société, c'est l'Académie des Sciences qui se préoccupe de l'avenir de la systématique. En effet, trois (?) ans après la journée « Systematics Agenda 2000 », l'Académie se propose actuellement de

prendre « Systématique et Biodiversité » pour thèmes d'un de ses rapports. Les secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences ont constitué, à cet effet, un groupe de travail chargé de préparer ce rapport au cours de cette année. Celui-ci contiendra un état des lieux, une analyse de la recherche en systématique, une analyse des besoins et bien sûr des recommandations aux pouvoirs publics. Membre du groupe de travail, j'ai obtenu dès l'été dernier le soutien du Conseil de la SFS pour rassembler auprès de la communauté les éléments du rapport qui nécessitent la collaboration de tous. C'est dans ce but que vous trouverez ici un questionnaire, encore un ! Mais s'il vous plaît, comprenez qu'il est impossible de faire des recommandations crédibles, et donc d'obtenir quoi que ce soit, sans s'appuyer sur des éléments vérifiables et autant que possible vérifiés : aussi et comme il y a plus de dix ans, remplissez, faites remplir, et renvoyez les questionnaires ! – éventuellement accompagnés de vos commentaires et suggestions –.

Au niveau national, les choses bougent même si, malgré les efforts de la communauté scientifique, on attend toujours le démarrage effectif avec les moyens appropriés d'un programme scientifique sur la diversité biologique prenant pleinement en compte les nécessaires aspects taxonomiques. Le soutien du Réseau National de Biosystématique, financé dans le cadre des Actions Concertées Coordonnées Sciences du Vivant du MENRT, s'est terminé avec celles-ci. Le Programme National Diversité Biologique, dirigé par Christian Lévêque, n'a jamais obtenu les financements nécessaires à un fonctionnement satisfaisant malgré le soutien du CNRS et, plus ponctuellement, d'autres organismes. Cependant, la réflexion menée par son Comité scientifique a, en 1999, abouti à une reconnaissance de la systématique parmi ses objectifs. Cette réflexion est reprise dans un nouveau cadre qui s'annonce : un Groupement Scientifique qui réunirait outre les deux ministères principalement concernés, Recherche et Environnement, tous les organismes ayant un intérêt scientifique pour la diversité biologique : CEMAGREF, CIRAD, CNRS, IFREMER, INRA, IRD, MNHN. Ce bureau pourrait être mis en place, après avis des Comités Consultatifs de la Science, en 2000, avec trois axes scientifiques : écologie des populations, écologie écosystémique et, enfin ! biosystématique.

Au niveau international, la diffusion de l'information taxonomique apparaît depuis

quelques années, et de plus en plus, comme un des enjeux de la politique scientifique, voire même de la politique tout court. Les politiciens français et européens montrent d'évidentes réticences à aborder des questions complexes auxquelles les électeurs ne s'intéressent pas sous leur forme scientifique. Notamment dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique, les états se sont enfin aperçus qu'on ne peut pas prétendre gérer l'environnement, protéger les espèces ni protéger des droits de propriété sur le vivant quels qu'ils soient, sans accès aux connaissances taxonomiques. La question est politiquement délicate, puisque bien évidemment la diversité est au sud, alors que les collections et l'expertise sont au nord ; et la solution n'est pas simple, puisque les experts du sud et du nord sont d'accord sur l'inutilité complète d'une simple restitution aux pays d'origine des collections scientifiques, inutilisables sans les bibliothèques et l'expertise pour les exploiter. C'est pourquoi, dans la langue de bois internationale appropriée, on réfléchit sur le rapatriement de l'information et non sur le rapatriement des collections.

Ce besoin des pays en développement, en conjonction avec la relative marginalisation des États-Unis vis-à-vis de la Convention sur la Diversité Biologique (l'opposition entre sénat et présidence empêche de la signer) est à l'origine de l'initiative de l'OCDE qui a pris le nom de GBIF : Global Biodiversity Information Facility, et permet entre autres aux États-Unis de ne pas rester totalement écartés de l'action internationale. Il s'agit, pour les groupes d'experts qui ont élaboré le projet, de concevoir et de construire un système d'interopérabilité de toutes les bases de données ayant trait à la biodiversité, depuis les banques de séquences jusqu'aux données géographiques et climatiques. Dans le schéma actuellement proposé, les bases de données sur les espèces, sur leurs noms scientifiques et sur les collections constituent le cœur du GBIF, car ce sont ces bases de données qui permettent de relier toutes les autres. Si ce projet, auquel la France a manifesté son intention de participer, se met en place, nous aurons du pain sur la planche !

En 1999, un des événements de la politique scientifique internationale, petit certes mais à mes yeux significatif, est l'entrée de la systématique dans le programme-cadre européen. Depuis 1995, le CETAF (Consortium of European Taxonomic Facilities), qui regroupe les grandes institutions taxonomiques euro-

péennes, musées, herbiers et jardins botaniques, mène une campagne d'explications à Bruxelles pour la reconnaissance des capacités et des besoins de systématique dans l'union européenne. Après la reconnaissance de Londres, Amsterdam, et Paris comme Très Grands Équipements, et ce pour la première fois, le thème « Énergie, Environnement et Développement durable » du 5^{ème} programme-cadre entrouvre la porte à des projets relevant de notre discipline, notamment dans le sous-thème « assessing and conserving biodiversity ». Dès les premiers appels d'offres, quelques projets alliant les aspects les plus classiques des inventaires taxonomiques à l'innovation technologique ont été retenus :

- ENHSIN (European Natural History Specimens Information Network, coordonné par le Natural History Museum de Londres) est une action concertée qui finance la définition des normes et des accès communs qui permettront l'interopérabilité des bases de données sur les collections de systématique des institutions taxonomiques européennes.

- Fauna Europaea (coordonné par le musée zoologique d'Amsterdam) et Plantbase / Euromed sont deux réseaux thématiques qui bénéficient d'un soutien au titre du développement des infrastructures. Le premier traite de la faune, et le second de la flore, mais tous deux ont pour objectif la création de check-lists informatisées des taxons présents en Europe en coordonnant l'activité de nombreux experts de

toute l'union européenne. Ces deux projets reçoivent un financement proche du maximum possible, soit un peu moins de deux millions d'euros pour trois ans.

- Species 2000, aussi appelé « Catalogue of Life », qui vise à la création de la check-list mondiale des espèces vivantes dans une base de données réparties, fait l'objet d'un projet coordonné par Frank Bisby (Université de Reading, GB) et actuellement en cours d'évaluation.

Enfin au niveau mondial, la Convention sur la Diversité Biologique, dont les parties se réuniront en 2000, doit discuter de l'Initiative Taxonomique Globale (Global Taxonomic Initiative) dont elle a décidé le principe dans sa conférence précédente. Je ne suis pas sûr que quiconque ait une idée bien précise du contenu de cette initiative, au niveau où elle est discutée ; mais en revanche, il est certain qu'elle ne peut pas se passer de systématiciens. Je ne saurais trop recommander à tous les membres de notre société d'utiliser cette décision de la Convention, d'abord s'il en est besoin, pour nous remonter le moral, mais aussi pour promouvoir notre discipline dont la permanence biséculaire cache encore, même aux yeux de trop nombreux collègues, le profond renouveau.

Simon TILLIER

**LE CONSEIL DE LA S.F.S. VOUS SOUHAITE À TOUS
UNE**

Bonne année 2000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (23 Septembre 1999)

☐ RAPPORT MORAL

Présenté par le Président

Chers collègues, chers amis,

Les effectifs de la Société se maintiennent à 570 membres (contre 568 en Octobre dernier). On note l'adhésion régulière de jeunes systématiciens, qui compense une érosion dans les autres générations. Certaines démissions sont motivées (par un changement de centre d'intérêt scientifique par exemple), mais un effort doit certainement être fait auprès des membres qui négligent simplement de payer leur cotisation. Même si la situation actuelle peut sembler globalement plus favorable pour la systématique, rien n'est jamais définitivement acquis et l'existence d'une SFS forte demeure un atout non négligeable.

L'activité des instances de la SFS pour l'année 1998-99 se traduit par 6 réunions plénières du Conseil, 2 réunions de bureau restreint et deux réunions de la commission « bulletin ». Ces réunions de travail, et un partage des tâches au sein du Conseil relativement efficace (bien qu'encore insuffisamment maîtrisé), ont permis de faire face aux tâches de base de la Société, en particulier le suivi du site WEB, la sortie des deux bulletins traditionnels (n° 20 et 21), la réédition des BIOSYSTEMA 11 et 13, la sortie du BIOSYSTEMA 17, et l'élaboration du thème central « caractères » pour les journées annuelles 1999.

Le Conseil a également ouvert une réflexion sur la perspective de créer un prix de la SFS attribué à de jeunes systématiciens, avec l'idée d'associer la mémoire de notre regretté vice-président Jacques Lebbe à ce prix dédié aux jeunes. Ce projet devra être plus longuement débattu et précisé par le prochain conseil.

Enfin, je tiens à souligner l'activité dévouée et amicale des membres du Conseil et des membres de la Société qui ont occasionnellement fait des propositions, informé les rédacteurs du bulletin, informé le Conseil ou participé à ses débats à titre consultatif. Je leur adresse mes remerciements, traditionnels mais tout à fait sincères.

Pierre DELEPORTE

☐ COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 SEPTEMBRE 1999

Ordre du jour

- Élection du bureau de l'A.G.
- Rapport moral du président (vote)
- Rapport financier (votes)
- Désignation de deux contrôleurs aux comptes pour 2000
- Résultats des élections du nouveau conseil
- Vie de la Société
- Questions diverses.

Assemblée générale

Elle se tient dans le cadre des journées annuelles de la SFS, thème « Caractères » (22-24 septembre 1999). La séance est ouverte à 17H30. Seulement 21 membres sont présents.

- Sur proposition du président, Christine Rolard, actuelle secrétaire générale de la SFS, est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des présents et mandatés.

- Pierre Deleporte, président sortant, lit le rapport moral. Il est approuvé à l'unanimité.

- Christiane Denys, trésorière sortante, présente le rapport financier (contrôleurs aux comptes : Gérard Bellan et Martine Berthelin remplaçant Géraldine Véron). Le quitus à la trésorière et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

- Pascal Tassy et Jean Mariaux sont élus contrôleurs aux comptes pour l'année 2000, à l'unanimité moins deux abstentions.

Élections

Sept postes peuvent être pourvus. Selon les statuts, le conseil se compose de 12 à 18 membres. Pour être élus, les candidats doivent recueillir plus de 50% des voix exprimées. Trois scrutateurs aux votes avaient été désignés à l'unanimité avant l'A.G.

Les résultats des élections pour le renouvellement du conseil sont proclamés.

Votants : 110. Nul : 0.

Ont obtenus et sont élus :

- **Véronique Barriel** (MNHN Paris), 96 voix
- **Denise Bellan-Santini** (Station d'Endoume Marseille), 100 voix

- **Guy Durrieu** (Univ. Paul Sabatier Toulouse), 97 voix
 - **Jean-Noël Labat** (MNHN Paris), 94 voix
 - **Odile Poncy** (MNHN Paris), 98 voix
 - **Jean-François Silvain** (C), 92 voix
 - **Simon Tillier** (MNHN Paris), 85 voix.
- N'est pas élue :
- Janine Casevitz (MNHN Paris), 59 voix

Vie de la Société / Questions diverses

Pour les prochaines journées de la SFS, le thème « Systématique et Paléontologie » est proposé par Pascal Tassy, à organiser conjointement avec la Société de Pa-léontologie au sein du Collège de France. Une discussion s'ouvre sur les modalités d'organisation. Rien n'est encore décidé mais aucune autre proposition de thème n'est faite au cours de cette assemblée.

Il est signalé que le nouveau Code de Nomenclature sera effectif au premier janvier 2000. Une réunion intermédiaire de la SFS qui se tiendrait en début d'année est alors proposée sur le thème du « code ».

L'A.G. se termine vers 18H15.

Christine ROLLARD
Secrétaire de Séance

Christiane DENYS
Trésorière de la SFS.

▣ BILAN FINANCIER 1998

En 1998 le bilan est légèrement positif comme en 1997, et notre réserve sur le livret de C.C.P. est restée stable. Le bilan des Journées 1998 est négatif, en raison du déplacement des membres du Conseil et des intervenants à Marseille. Cependant, il faut noter que ces frais supplémentaires ne sont pas alourdis cette fois de frais de réception qui sont restés raisonnable. Les recettes des cotisations ont légèrement diminuées par rapport à l'an dernier, c'est la deuxième année consécutive de baisse, sans doute liée au nombre important de départs à la retraite pas complètement compensés par les nouvelles adhésions.

Les missions constituent encore un point important de nos dépenses mais sont indispensables au rayonnement et à la bonne marche de la SFS. Des efforts ont été faits par les membres du conseil qui ont consenti aimablement à acheter des billets à tarif réduit, et ce poste est resté stable par rapport à l'an dernier. On compte une mission concernant les frais de participation au colloque Paléodiversifications à Lyon.

Il faut noter cette année et contrairement aux années précédentes une diminution des frais postaux de l'envoi des deux bulletins annuels et des courriers de l'AG.

La rubrique « divers fonctionnement » se décompose en vacations, papeterie et petit matériel informatique ; ces frais sont en hausse depuis 1993.

Le passage de la cotisation 1998 à 120 F n'a pas permis de renflouer une partie de la réserve du livret CE, mais a permis d'équilibrer les comptes. Les ventes de Biosystema sont en forte baisse par rapport à 1999 après l'augmentation de 1997. Le remboursement de la TVA de 1998 a été reporté sur 1999. Il faut noter que nous avons dû payer la TVA sur les ventes de Biosystema certains mois car ces dernières étaient supérieures à nos dépenses de TVA déductibles.

Pour le poste reprographie, on constate une hausse sensible pour cette année liée au coût de reproduction du bulletin dont le nombre de pages augmente régulièrement. L'impression du Biosystema 16 s'est faite à un coût moindre en raison de son volume plus faible. Cette année, il y n'y a pas eu de retraitage de Biosystema, ce qui a réduit ce poste.

BILAN FINANCIER pour l'année 1998 (du 01.01.1998 au 31.12.1998)

31-12-1997 : Solde CCP = 27 245,08 F
Livret CE = 24 978,00 F

	Recettes	Dépenses
Cotisations	45 498,50	
Journées SFS	8 060,00	22 961,00
Vente Biosystema	14 370,00	
TVA (96)	6 890,50	
Dons et divers	80,00	
Frais postaux		6 935,79
Reprographie		20 381,80
Voyages (hors journées)		11 503,00
Divers, fonctionnement		5 433,93
Total	68 008,50 F	67 215,52 F

Bilan : + 792,98 F

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL 1999-2000 DE LA SFS

RESULTATS DES ELECTIONS AU BUREAU DE LA SFS.

Président

Simon TILLIER

Muséum national d'Histoire naturelle – Institut de
Systématique
43 rue Cuvier, 75005 Paris
E-Mail : tillier@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 38 44 - Tél. : 01 40 79 38 96

Vice-Présidents

Nicole BOURY-ESNAULT

Centre d'Océanologie - Station Marine d'En-
doume
Rue de la Batterie des Lions, 13007 Marseille
E-Mail : esnault@com.univ-mrs.fr
Fax : 04 91 04 16 35 - Tel. : 04 91 04 16 29

Jean-François SILVAIN

CNRS - Population, génétique et évolution –
Bat. 13, BP 1, 91198 Gif sur Yvette Cedex
E-Mail : Silvain@sunbge.bge.cnrs-gif.fr
Fax. : 01 69 07 04 21 - Tél. : 01 69 82 37 32

Secrétaire générale

Christine ROLLARD

Muséum national d'Histoire naturelle - Zoologie
(Arthropodes)
61 rue Buffon, 75005 Paris
E-Mail : chroll@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 38 63 - Tél. : 01 40 79 35 75

Secrétaire adjoint - Biosystema

Philippe GRANDCOLAS

Muséum national d'Histoire naturelle - Entomolo-
gie
45 rue Buffon, 75 005 Paris
E-Mail : pg@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 36 99 - Tel. : 01 40 79 38 48

Secrétaires adjointes - Bulletin

Véronique BARRIEL

Muséum national d'Histoire naturelle -

Laboratoire de Préhistoire & Systématique molé-
culaire

43 rue Cuvier, 75005 Paris
E-Mail : barriel@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 38 44 - Tél. : 01 40 79 31 71

Nicole LÉGER

U.F.R. de Pharmacie - 51, rue Cognacq-Jay -
51096, Reims Cedex
63 avenue Pierre Sépard, 94210 La Varenne-
Saint-Hilaire
Fax : 01 48 86 58 55 - Tel. : 01 48 83 72 39

Trésorier

Guillaume LECOINTRE

Muséum national d'Histoire naturelle - Ichtyologie
43 rue Cuvier, 75005 Paris
E-Mail : lecointr@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 37 71 - Tél. : 01 40 79 37 51

Vice Trésorière

Odile PONCY

Muséum national d'Histoire naturelle – Pha-
nérogamie
16 rue Buffon, 75005 Paris
E-Mail : poncy@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 33 42. - Tél. : 01 40 79 33 79

Conseillers

Nicolas BAILLY (Site WEB)

Muséum national d'Histoire naturelle - Ichtyologie
43 rue Cuvier, 75005 Paris
E-Mail : bailly@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 37 71 - Tel. : 01 40 79 37 63

Denise BELLAN-SANTINI

Université Aix-Marseille II, Station Marine d'En-
doume
Rue de la Batterie aux Lions, 13007 Marseille
E-Mail : bellan@com.univ-mrs.fr
Fax : 04 91.04.16.35 - Tel. : 04 91.04.16.33

Thierry BOURGOIN (Site WEB)

Muséum national d'Histoire naturelle - Entomolo-
gie

45, rue Buffon - 75 005 Paris
E-Mail : bourgoin@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 33 96 - Tel. : 01 40 79 33 99

François CATZEFLIS

U.S.T.L. - Laboratoire de Paléontologie (ISEM-UMR 5554)
Place Eugène Bataillon, 34 095 Montpellier Cedex 5
E-Mail : catz@isem.univ-montp2.fr
Fax : 04 67 04 36 10 - Tel. : 04 67 14 34 01

Régis COURTECUISSÉ

Faculté de Pharmacie - Département de Botanique
BP 83, 59006 Lille
E-Mail : regis.courtecuisse@phare.univ-lille2.fr
Fax : 03 20 95 90 09. - Tel. : 03 20 96 40 40

Guy DURRIEU

Université Paul Sabatier, Laboratoire Botanique & forestier
39 allée Jules Guesdes, 31062 Toulouse
E-Mail : Guydurrieu@wanadoo.fr
Fax : 05 61 52 92 58 - Tel. : 05 61.53.02.35
poste 389

Jean-Pierre HUGOT

Muséum national d'Histoire naturelle - Zoologie Mammifères & Oiseaux
55 rue Buffon, 75005 Paris
E-Mail : hugot@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 30 63 - Tel. : 01 40 79 35 05 ou 30 61

Jean MARIAUX

Musée d'Histoire Naturelle - CP 6434
CH-1211 Genève 6 (SUISSE)
E-Mail : jean.mariaux@mhn.ville-ge.ch
Fax : 00 41 22 418 63 01 - Tel. : 00 41 22 418 63 43

Jean-Noël LABAT

Muséum national d'Histoire naturelle - Phanérogamie
16, rue Buffon, 75005 Paris
E-Mail : labat@mnhn.fr
Fax : 01 40 79 33 42 - Tél. : 01 40 79 33 81

JOURNÉE SFS : « CODES DE NOMENCLATURE »

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, 28 JANVIER 2000

Les nouveaux Codes de Nomenclature sont parus. La SFS a décidé d'organiser une journée de présentation, d'information et de discussion sur ces codes. Elle aura lieu le vendredi 28 janvier 2000 à l'amphithéâtre de la **Grande Galerie de l'Évolution** (rue Geoffroy St Hilaire) à Paris.

Programme

Matin

9h45-10h00 : Accueil des participants
10h00-10h45
- Philippe BOUCHET (45 min.) : « L'élaboration de la 4^{ème} édition du Code International de Nomenclature Zoologique : enjeux et perspectives. »
10h45-10h55
- Alain DUBOIS (10 min.) : « Renversement de préséance : effets pervers et manipulation de l'usage. »

10h55-11h30
- Jacques LE RENARD (30 min.) : « La 4^{ème} édition du Code zoologique : ce qui a changé. »
11h30-12h00 : Discussion

Après-midi

14h00-14h30
- Fredrik PLEIJEL (30 min.) : « Nomenclature et phylogénie. »
14h30-14h50
- Alain DUBOIS (20 min.) : « Porte-noms, noms et taxons : la nomenclature n'est pas la taxinomie. »
14h50-15h00 : Pause
15h00-15h20
- Jacques FLORENCE (20 min.) : « Le code de nomenclature botanique. »
15h20-15h50
- Guy REDEUILH (30 min.) : « Le code et la Mycologie (titre provisoire). »
16h00
- Discussion

Un document de Roger Roy sur ce qu'il faut connaître absolument du nouveau code de zoologie sera également distribué à l'occasion de cette journée « codes de nomenclature ».

COMPTE RENDU DES JOURNÉES SFS 1999

« CARACTERES » : JOURNEES ANNUELLES DE LA SOCIETE FRANÇAISE DE SYSTEMATIQUE, COLLEGE DE FRANCE, 22-24 SEPTEMBRE 1999.

La réunion 1999 de la Société, organisée par Véronique Barriel et Thierry Bourgoïn, a été, disons-le tout net, un grand succès. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement pour le 15^{ème} anniversaire des Journées Annuelles SFS. Quinze ans déjà !

L'accueil du Collège de France en la personne d'Armand de Ricqlès dans les lieux du magnifique amphithéâtre Guillaume Budé était d'ailleurs propice à une réunion de haute tenue. De surcroît, le thème fédérateur « Caractères » était un bon thème, à l'évidence ; encore fallait-il réussir à maintenir ce vaste domaine dans des limites propices à la discussion, ce qui fut fait et bien fait.

A. de Ricqlès dans son introduction a rappelé les effets de la « révolution cladistique » (et a même parlé en matière de taxinomie d'« épuration épistémologique »... de quoi en effrayer plus d'un), sans doute pour mieux souligner qu'il persiste une sorte de confusion dans les concepts de base de la taxinomie phylogénétique, notamment dans les critères de définition des taxons (un sujet sur lequel la SFS devrait revenir, indiscutablement).

Lors de la première journée ont été abordés les aspects généraux sur le traitement de l'observation (P. Tassy, M. Mickevich, F. Pleijel, H. Lelièvre). M. Mickevich a notamment montré les faiblesses de l'optimisation standard des caractères en parcimonie afin d'introduire sa solution des proches voisins, c'est-à-dire la méthode TSA (« transformation series analysis ») dont elle présenta les grandes lignes le jour suivant. F. Pleijel rechercha le moyen de ne retenir dans des matrices que des présences d'attributs et non des absences et jugea que tout 0 est une absence. H. Lelièvre traita lui aussi de l'absence mais il s'agit ici de l'absence d'observation, le « ? » dont l'optimisation entraîne parfois des ambiguïtés.

Un caractère est-il forcément un caractère systématique ? C. Tardieu a abordé cette question sous l'angle des caractères épigénétiques en l'occurrence d'un caractère éthologique, la bipédie au travers de l'articulation du genou. Quant à B. Dayrat, il s'est insurgé contre les généralisations abusives, mais si fréquentes, que l'on fait lorsque l'on prête à un taxon des caractères qui n'ont été observés/contrôlés que chez quelques membres dudit. Il soutint en conséquence l'« exemplar analysis » où des espèces sont choisies comme exemplaires du taxon, plutôt que de prendre les caractères d'un taxon au nœud (parce que dans nombre de classifications il n'y a pas d'arbres à la clé, donc pas de nœuds et donc pas de synapomorphies de taxons).

Des problèmes généraux ont également été traités le deuxième jour sur les problèmes d'homologie et d'homoplasie (D. Goujet, P. Darlu) et, comme je l'ai dit plus haut, sur le TSA (M. Mickevich). Selon D. Goujet l'homologie est d'abord un énoncé qui a besoin d'un cadre de référence, puis cet énoncé devient une propriété par le biais de la congruence des énoncés, un point de vue qui s'accorde avec celui de M. de Pinna (publié en 1991) sur les homologies primaires/secondaires. P. Darlu a montré tout l'intérêt que l'on pouvait tirer du traitement de l'homoplasie notamment dans la recherche de lois de localisation des homoplasies dans les séquences moléculaires. ARN, protéines, chromosomes et génome tout entier offrent aussi des caractères aux traitements singuliers (T. Bourgoïn à propos de la structure 3D de l'ARN, C. Cunchillos & G. Lecointre, à propos des voies de dégradation des acides aminés aliphatiques, C. Gallut à propos de la pertinence de la parcimonie appliquée à la structure du génome mitochondrial ou encore des chromosomes). Il en va de même avec les caractères morphométriques dont M. Baylac a conclu qu'en ce qui concerne le rapport avec la phylogénie « tout doit être fait ».

Si toutes les interventions précédentes regardaient du côté de la phylogénie, la vision

purement informatique du caractère ne fut pas absente du débat. Le caractère est en effet tout à la fois descripteur, état, attribut et référentiel et il y a encore fort à faire pour informatiser les descriptions taxinomiques (R. Vignes-Lebbe). Quant aux logiciels de traitement textuel, si la phylogénétique et la morphométrie se taillent la part du lion, il ne faut pas oublier la notion de niveau de connaissance en termes de base de données puisque la systématique inclut aussi le stockage et la diffusion de l'information (N. Bailly).

La soirée du 23 se termina par un buffet dans la Grande Galerie de l'Évolution du MNHN (histoire de montrer que la systématique ne se conçoit pas autrement que dans le cadre de l'évolution ?) avant que les congressistes ne se retrouvent pour un troisième et dernier jour au programme éclectique.

Les caractères dans les matrices biogéographiques furent l'objet de la communication de P. Deleporte dont on retiendra la sentence « dis moi ton paradigme et je te dirai quel est ton caractère » et où des accessits furent distribués à la panbiogéographie (au sens de Craw), la biogéographie de la vicariance (au sens de Brookes), à la PAE = analyse de parcimonie de l'endémicité (au sens de B. R. Rosen), mais pas à l'analyse à trois taxons (au sens de Nelson et de Platnick) pour cause de « paradigme flou ». Le traitement des caractères écologiques et éthologiques (« le critère écologique n'a rien de particulier par rapport au caractère morphologique » - un point de vue qu'on a le droit de contester, au demeurant) fut notamment l'occasion pour P. Grandcolas de critiquer vivement la « méthode comparative » de Harvey et Pagel pourtant assez populaire désormais mais qui tient du « patchwork ». Une question toujours omniprésente en tout cas : peut-on assigner des caractères à des nœuds d'arbres construits autrement que par la parcimonie ? Avant que N. Gravier-Bonnet nous ait fourni un exemple pratique d'analyse taxinomique à propos d'hydriaires sertulariidés, G. Lecointre et P. Deleporte firent le point sur l'histoire d'une fausse piste, c'est-à-dire la « total evidence » au sens de Kluge qui n'a finalement rien à voir avec la « total evidence » originelle, celle de Carnap pourtant invoqué par Kluge en 1989 ; et cela en raison d'une confusion entre données et procédure d'une part et connaissance et principe d'autre part. Analyses séparées comme analyses simultanées tiennent en fait toutes deux du « total evidence » et les premières sont donc réévaluées.

Qu'on me permette un commentaire général avant de conclure. Les grandes transformations méthodologiques de la systématique du 20^{ème} siècle ont toutes été sous-tendues par le besoin de mettre de l'ordre en formalisant. Systématique évolutionniste : la systématique était contrainte par la connaissance de l'évolution en tant que processus. Systématique phénétique : les classifications devenaient objectives grâce au calcul mathématique de la ressemblance. Systématique cladistique : le formalisme phylogénétique devait permettre de lever flou et ambiguïté dans les concepts de bases et dans les applications qui en découlent. Mais, de fait, même s'il y a un indéniable progrès, on continue, à l'intérieur de chacune des écoles et notamment à l'intérieur de la sphère cladistique de bricoler taxons et caractères, diagnoses et descriptions (j'exagère à peine). Y a-t-il une leçon à tirer de cet état de fait, et laquelle ? Une pessimiste : le systématicien, par essence, est plus attaché à l'argument d'autorité qu'au formalisme scientifique et ne juge pas que lever les ambiguïtés de la communication des informations est de première urgence. Une optimiste : la recherche, en perpétuel devenir sur tous les aspects méthodologiques de la systématique, est responsable de cette situation mais nous tendons vers l'uniformisation formelle qui nous permettra de communiquer efficacement.

Notre ami T. Bourgoïn clôtura cette brillante édition des réunions annuelles de la SFS le 24 septembre à 12h43, seul face aux congressistes, abandonné de sa co-organisatrice V. Barriel. Celle-ci, en effet, dès le premier soir, fut enlevée par un taxi qui la conduisit à la maternité de la Pitié-Salpêtrière où elle accoucha d'une petite Marion : que voulez-vous... la biologie a ses raisons que la systématique ne peut manifestement pas ignorer !

Pascal TASSY

□ POUR OU CONTRE UNE NOMENCLATURE FRANÇAISE ?

Les naturalistes amateurs, heureusement très nombreux en France sont de grands consommateurs d'ouvrages de détermination en tous genres. Dans la plupart des cas, ils aboutissent évidemment à un binôme latin, ce qui, au début, rebute beaucoup d'entre eux. Quand ce binôme n'arrive qu'en seconde position, derrière un nom français comme dans certains ouvrages par exemple sur les oiseaux, notre amateur aura tout loisir de se familiariser avec la nomenclature scientifique. Mais il faut constater que bien souvent le nom français est la simple traduction littérale du latin si ce n'est une interprétation plus ou moins heureuse de ce nom : le champignon *Marasmius oreades* transformé dans certains atlas en « nymphes des montagnes » n'a certainement pas été baptisé ainsi par quelques ramasseurs peu au fait de la mythologie grecque.

C'est ainsi que voulant remédier à cet état de chose, quelques mycologues ont créé récemment un groupe de travail, le Comité pour les noms français de champignons, afin de créer une nomenclature des noms français « recommandés » de champignons. Que faut-il en penser ? Faudrait-il généraliser à d'autres groupes d'organismes ?

Voici les objectifs déclarés de ce groupe :

« Le Comité est né de besoins pour les discussions avec les pouvoirs publics, avec la filière commerciale, avec le grand public et plus généralement les non-mycologues. Le Comité s'est fixé comme objectif d'établir une liste de noms recommandés, afin que, lors de contacts extérieurs à la mycologie, chacun parle le même langage. Il est entendu dès le départ que cette liste d'intérêt national n'est pas destinée à faire disparaître les autres noms vernaculaires existants, qui pourront continuer à rester en usage selon les traditions de chaque région ou localité. Les buts de cette démarche sont les suivants : - pour former les débutants - pour le grand public, dans les livres et les expositions - pour un usage semi-technique dans d'autres domaines, notamment en vulgarisation scientifique et, plus généralement dans des domaines où l'on a be-

soin de parler des champignons de manière assez précise sans que l'usage du nom scientifique (latin) s'impose ou soit souhaitable (filière commerciale, vulgarisation scientifique, rapports environnementaux etc.). Cette démarche ne remet pas en cause l'usage des noms scientifiques en latin, qui sont indispensables dans tous les cas. Ils ne sont destinés qu'à faciliter l'accès à la mycologie et à réduire les ambiguïtés liées à des noms vernaculaires non uniformisés. »

L'initiative, me semble-t-il, doit être accueillie avec prudence car elle suscite un certain nombre de réserves.

La préoccupation fondamentale, tout à fait justifiée, est de rendre intelligible et plus facile à mémoriser les noms de champignons par les amateurs et, dans les expositions grand public, de rédiger des étiquettes compréhensibles, tout cela en uniformisant les noms des espèces. Les études classiques n'étant plus ce qu'elles étaient (ce n'est pas un regret) bien peu sont aujourd'hui familiarisés avec le latin et le grec. Mais la chose peut être aussi facilement corrigée par l'édition de petits lexiques spécialisés, et il en existe déjà ! Voici quelques uns des arguments développés par l'un des promoteurs du comité (P. A. Moreau) :

« Ce sont des noms sur lesquels les mycologues les utilisant ont un double pouvoir : celui de les créer, et celui de les choisir car il existe de nombreux synonymes disponibles, sans doute bien plus qu'en latin. Et lors de sorties de groupe, il est inenvisageable de proposer aux néophytes de choisir entre plusieurs noms. Le besoin que je ressens en tant qu'accompagnateur de sorties, c'est celui d'avoir des noms français accompagnant les noms latins. Le fait que les mycologues s'expriment en latin est un obstacle psychologique important pour les néophytes, qui attendent qu'on s'adresse à eux dans leur langue dans un premier temps, c'est du moins ce qui me semble (...). Je considère que l'utilisation du français est une étape, et que la familiarisation avec le latin, dans une démarche d'apprentissage progressif, accompagne les premières tentatives de détermination personnelle.(...) Le latin présente actuellement l'inconvénient majeur d'être fluctuant.(...) Une des solutions possibles à ce problème est d'es-

sayer de fixer ces noms afin qu'ils soient moins mouvants que les noms latins (et que l'on puisse échapper aux *Kühneromycètes mutabilistes*, *Psilocybe en touffes* et autres traductions "actualisées" dans les prochains ouvrages)(...) Je rappelle que le travail entrepris à cet égard n'émet que des propositions, que personne n'aura à utiliser s'il ne le souhaite pas. Nous espérons toutefois une efficacité concrète de ces propositions dans le domaine de la commercialisation. »

Ce sont des arguments qui paraissent tout à fait convaincants. Cependant vouloir créer une liste uniforme, même officielle, présente aussi des inconvénients. Pour les espèces communes il existe déjà des noms vernaculaires, largement connus du public, il est vrai avec de nombreuses variations suivant les régions, la synonymie n'est pas une exclusive de la nomenclature scientifique, mais si là elle est un problème, ici c'est au contraire une richesse. J'ai l'habitude d'utiliser moi même ces noms dans des excursions mycologique « grand public », mais souvent en en donnant plusieurs simultanément, quand ce ne sont pas des participants qui viennent en rajouter. Cette multiplicité de noms locaux permet, en définitive, de faire sentir la nécessité de la nomenclature scientifique latine, montrant ainsi qu'elle permet de savoir de quoi on parle non seulement à Bayonne ou à Strasbourg, mais aussi à Valparaiso ou à Kyoto. Vouloir préconiser un seul nom en fera, à la longue, oublier d'autres et c'est déjà le cas de beaucoup. Que choisir entre chanterelle ou girolle ? Pourquoi le remplacer par le binôme *Chanterelle comestible*, simple traduction du nom latin ? Pourquoi vouloir en élire un et surtout en inventer alors qu'il en existe bien d'autres ? La flore populaire de Roland cite par exemple plus de 70 noms différents pour l'oronge (*Amanita caesarea*) dans toute la France. Même si le comité s'interdit de vouloir faire disparaître ces noms, l'usage quasi imposé atteindra le même résultat.

Il y a ensuite le cas des espèces moins répandues et pour lesquelles il n'existe pour le moment qu'un binôme latin. La solution la plus simple serait évidemment d'en donner une traduction directe. Le résultat n'est pas toujours heureux, comme dans les exemples donnés par Moreau, aussi a-t-on cherché des noms à meilleure consonance, par exemple *Agaricus abruptibulbus* a donné Agaric bulbeux plutôt que Agaric à bulbe abrupt, ou bien lorsque l'espèce est dédiée à une personnalité peu connue, on crée un nom de toute pièce, ainsi pour *Agaricus genadii* est proposé Agaric volvacé des cyprès. Le

public, qui ne verra de toute façon ces espèces que très rarement dans quelque exposition en sera-t-il mieux informé pour autant ? Quant au mycologue, comme il recherchera les références correspondantes sous le nom latin, le nom gaulois suggérera certainement quelques contestations et des discussions quelque peu superflues.

En revanche d'autres justifications du projet paraissent plus dangereuses. En effet, il est dit qu'il s'agit d'un besoin pour les discussions avec les pouvoirs publics. Ces discussions, en ce qui concerne les champignons, peuvent toucher à 2 domaines principaux. D'abord celui de la consommation et de l'étiquetage : comme dans ce cas là, il ne s'agit que d'un petit nombre d'espèces courantes, des noms français existent déjà. Le problème réglementaire serait d'exiger qu'une dénomination française précise s'applique à des espèces clairement définies par des binômes latins (dont la mention est déjà obligatoire dans l'étiquetage). Par exemple que le vocable de cèpe s'applique exclusivement au groupe du *Boletus edulis* mais qu'il soit interdit pour toute autre espèce et en particulier pour les *Suillus* (bolets visqueux des pins), comme c'est bien trop souvent le cas.

Le deuxième point de rapport avec les pouvoirs publics concerne les problèmes environnementaux, c'est à dire surtout ceux de conservation et de protection. Là, il me paraît absolument indispensable de conserver l'usage du latin : les organismes à inscrire dans les diverses listes « officielles » doivent être désignés sans aucune ambiguïté et seul le nom scientifique peut faire foi. S'il existe une synonymie rien n'interdit de la citer, et de toute façon l'utilisation du nom français n'éclaircira pas pour autant la question puisqu'en dernier ressort il faudra finalement faire référence à la nomenclature scientifique. De plus, il ne faut pas oublier que ces listes sont appelées à pouvoir servir au niveau international : nous possédons pour cela une langue internationale, surtout ne l'abandonnons pas ! Imagine-t-on la cacophonie seulement au niveau européen si on devait publier des listes d'espèces à protéger en mentionnant les noms « officiels » dans chacune des langues de la Communauté ? Le résultat ne tarderait pas d'ailleurs à se faire attendre, l'unification par l'utilisation de l'anglais, qui ne sera pas beaucoup plus compréhensible que le latin pour les utilisateurs.

Un exemple intéressant est donné par D. Guez. « *Le Japon, qui est peut-être le plus grand supermarché du monde (et le premier importateur de truffes du Périgord)*, pourrait bien

illustrer ce qui arrivera en Europe demain. Le public connaît ici la truffe sous son nom français (Toryu-fou), les cèpes sous des noms italiens (Porou-tchini et FOUNGUI) et le Champignon de Paris sous son nom... anglais (mashou-roume)! » et il ajoute « ... pour faire le tour complet (...), voyons ce qu'il en est pour les noms vernaculaires. Mon Dictionnaire atteste qu'ils sont toujours en vigueur dans 6 régions, sous des noms différents. Leurs amateurs semblent se moquer éperdument du nom officiel. Pour eux, il n'y en a qu'un seul qui soit bon et vrai, le leur ! »

La question me semble donc suffisamment sérieuse pour mériter un large débat chez les systématiciens, la discussion est ouverte car

il y a certainement encore beaucoup d'arguments à développer dans les deux sens, et d'autant que les champignons ne sont certainement pas les seuls concer-nés...

Guy DURRIEU
(Toulouse)

Les citations proviennent du forum de discussion Mycologia Europaea dont les archives sont consultables sur :
<http://listes.cru.fr/arc/mycologia-europaea@cru.fr>

COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS

□ HENNIGXIII : 18^{EME} MEETING DE LA WILLI HENNIG SOCIETY, GÖTTINGEN, 12-17 SEPTEMBRE 1999

Cette réunion annuelle de la WHS était organisée dans la patrie de Willi Hennig, ce qui a donné l'occasion d'évoquer la vie du fondateur de la systématique phylogénétique dans une séance introductive non dépourvue d'intérêt mais par trop anecdotique à notre goût.

Le thème « théorie et philosophie de la biosystématique » a globalement tenu ses promesses. Nous retiendrons particulièrement les interventions des californiens Fitzhugh (un complément à son exposé de 1998 à Sao Paulo) et Geiger (un écho aux idées de Fitzhugh). Ces auteurs présentent la cladistique comme une démarche dite abductive, d'explication des données par la logique phylogénétique. La logique de Fitzhugh est séduisante : étant donné le résultat connu de l'évolution (les caractères distribués dans les taxons terminaux) et la loi de transformation du système (héritage avec modifications), on en déduit les conditions initiales du système (relations de parenté par la reconstitution optimale des états de caractères aux nœuds du cladogramme). Les reconstructions fondées sur une modification ultérieure de la matrice (par l'ajout de taxons ou de caractères) ne constitueraient pas un test des théories antérieures mais un nouvel exercice d'abduction propre à l'explication du nouveau jeu de données. Cette vision s'oppose à une présentation assez à la mode (celle de Miles et Kluge) qui

considère que les caractères et les taxons supplémentaires permettent de construire de nouveaux cladogrammes qui « testent » et peuvent « réfuter » les reconstructions d'hier, ou encore que les cladogrammes « réfutent » des hypothèses d'homologie. L'avenir dira si l'on peut concilier ces approches épistémologiques de la phylogénétique ou si les supporters de la vision réfutationniste devront en faire le deuil. Pour ceux qui situent les tests dans l'usage de la phylogénie (tests de scénarios évolutifs) et pas dans sa reconstruction même, leur approche est parfaitement compatible avec la vision abductive de cette dernière. On peut dire aussi que cette logique rejoint assez simplement la notion d'« explanatory power » de Farris (1983) sous l'angle de la maximisation de l'explication par homologie (dont la fameuse « minimisation des hypothèses *ad hoc* d'homoplasie » ne serait que le complément). Alors, encore une grande polémique en vue chez les cladistes ? Pour rassurer les plus inquiets, précisons que selon Fitzhugh ce débat concerne l'amélioration de la philosophie des sciences phylogénétiques sans que cela ait d'impact évident sur la pratique quotidienne (ouf ! Encore que...).

On peut également souligner dans cette longue session la contribution de Farris et Kallersjö à propos des « supersites ». En deux mots, on n'est pas obligé de traiter les données moléculaires « paire de bases par paire de bases », on peut regrouper les données en « supersites », regroupant par exemple les trois positions des codons. Ce traitement augmente le nombre d'états possibles par caractère, et

théoriquement devrait diminuer le risque d'erreurs par homoplasies trompeuses, et plus précisément limiter spécifiquement l'attraction de longues branches, mais aussi diminuer la résolution parce qu'on perd certaines synapomorphies (transformées en autapomorphies). Mais les données réelles montrent que, si l'homoplasie est effectivement diminuée, la résolution supportée ne l'est pas toujours, ce qui questionne les mo-dèles courants des approches de maximum de vraisemblance (notamment il n'y aurait pas indépendance des sites adjacents). Ce type de réflexions va dans le sens d'un courant actuel de sophistication du traitement des données moléculaires (structures secondaires par exemple...). Est-ce la fin d'une trop naïve approche « site par site », et avec la maturité la phylogénie moléculaire s'approcherait-elle des méthodes plus intégratives de la morpho-anatomie comparée ? C'est en tous cas une prise de conscience qui dépasse largement le cadre de la WHS.

L'approche phylogénétique de Wägele (avec sa notion de probabilité d'homologie) a suscité une longue joute oratoire entre Wägele et Farris, qui a retardé les sessions de cette matinée. Wheeler nous a évidemment entretenu des développements de ses logiciels d'alignement de séquences (programme POY), Goloboff s'attaque toujours aux grands jeux de données (programme TNT !), et des interventions ont fait l'apologie du traitement parallèle en phylogénie (dix ordinateurs valent mieux qu'un... mais faut-il acheter dix copies du logiciel ?). La polémique sur l'analyse à trois taxons se dissimulait derrière le titre *Character conflict* de Siebert et Williams : il semble que ce thème est resté au point mort depuis Sao Paolo puisque certains des protagonistes persistent à comparer les « performances » issues de deux logiques incommensurables, mais la bonne question commence à émerger avec plus d'insistance : « pourquoi employer cette méthode ? ».

La session sur le concept d'espèce nous a laissés sur notre faim, ou devons-nous avouer un certain manque d'appétit ? (que n'a-t-on pas dit et redit sur ce sujet ?). Les sessions consacrées à la phylogénie et à l'évolution de différents groupes chez les plantes et les métazoaires présentaient l'in-térêt et les limites de tels exercices (c'est le cœur du métier, mais les non-spécialistes du groupe se sentent un peu extérieurs aux débats). Nous avons cependant trouvé les présentations très inégales, certaines n'avaient pas le niveau exigible, d'autres affichaient l'ambition de vastes synthèses mais étaient trop superficielles, comme bâclées par

leurs auteurs pourtant renommés. Annoncer un programme de recherche ne fait pas une communication. A noter une part non négligeable accordée aux approches morphologiques sophistiquées et à l'intégration des caractères de différents types : la WHS ce n'est certes pas le « tout molécules » ! Giribert a présenté en cosignature avec Wheeler un travail intéressant sur la phylogénie des métazoaires, mais qui nous a réservé une grosse surprise : ces messieurs de New York excluent des données de leurs analyses ! Doit-on rappeler que Wheeler fut l'un des premiers à fustiger l'exclusion de données de séquences et, dans la même logique, à développer des logiciels d'alignement qui permettent d'éviter cette exclusion ? A nos demandes d'explication sur ce changement de logique, Wheeler a répondu en noyant le poisson. Crowe a très bien développé les limites de la morphologie des fossiles d'oiseaux pour les datations phylogénétiques : il y a simplement une trop évidente redondance et instabilité des caractères squelettiques connus pour qu'ils puissent être utiles dans ce groupe particulier. Au passage, le poster de son équipe sur la révision des gallinacés du monde est épatant, et Crowe a promis de le publier enfin. Que notre prétendue « perdrix » grise est petite cousine du dindon ! c'est un scoop, non ?

Finalement dans le dernier thème (curieusement assez bref) « Phylogénie, évolution et biogéographie », Grandcolas a très justement stigmatisé un abus adaptationniste moderne chez les auteurs qui prétendent tester l'adaptation par la simple identification de l'homoplasie. C'est effectivement se leurrer et desservir la phylogénétique que d'en ignorer les limites.

La délégation française était bien représentée à ce meeting, et n'a pas démerité dans ses prestations orales ou en posters, notamment pour ce qui est de nos jeunes systématiciens : la relève existe bel et bien, si on lui prête vie ! Nous ne nous étendrons pas sur les exposés que vous avez pu entendre en français lors de nos dernières journées annuelles. Nous évoquerons plutôt l'ambiance amicale et détendue de ce congrès, malgré un manque de prise en charge des participants (imaginez une petite bourgade sillonnée du mouvement brownien des meutes de congressistes affamés) petit inconvénient compensé par la joyeuse convivialité d'une délégation française pataugeant dans un allemand approximatif. Sur la petite place de Göttingen, au charme désuet propice à la nostalgie (...à Göttingen...), une hypothétique bière berlinoise se trouva être... fluorescente d'aspect

et de saveur innommable, mais avec couleurs au choix s'il vous plaît !

Pierre DELEPORTE et Guillaume LECOINTRE

□ XIII^{ème} CONGRES EUROPEEN DE MYCOLOGIE (XIII CEM), ALCALA DE HENARES, MADRID, ESPAGNE, 21-25 SEPTEMBRE 1999

L'Université de Alcalá de Henares a accueilli le 13^{ème} congrès européen de mycologie. Cette manifestation, qui se déroule tous les 3 à 4 ans, a regroupé cette année environ 200 personnes, amateurs et professionnels, originaires d'une vingtaine de pays (dont le Maroc, les États-Unis et le Mexique pour ce qui est des participants extra-européens) et 138 communications ont été présentées, dont une trentaine sous forme de conférences.

Les conférences étaient réparties en plusieurs ateliers thématiques. Le premier, consacré à la *protection*, a réuni des contributions faisant état de recherches dans le domaine de la bioindication, de la conservation de sites précieux, du rôle des collections dans la protection et la gestion de la biodiversité, de programmes de cartographie à finalité conservatoire. Une seconde session était réservée aux communications *taxonomiques*. On y a présenté le résultat de travaux traditionnels et moléculaires sur divers groupes de champignons supérieurs (*Pezi-za*, *Pisolithus*, etc.). Le troisième thème concernait l'*écologie* et a montré que l'évaluation de la biodiversité fongique de provinces, régions et pays européens, constitue un sujet d'actualité. Une grande dynamique existe dans cet axe de recherche. Cependant, la disparité des niveaux de connaissance selon les parties du continent est également évidente. Des sujets *variés* faisaient l'objet d'un quatrième thème, au cours duquel on a abordé des aspects médicaux, forestiers, biologiques, génétiques, pathologiques, etc... de la mycologie.

Les communications affichées, réunies sous les mêmes « têtes de chapitre » ont largement contribué à montrer l'intensité et le dynamisme des recherches mycologiques européennes. Les sujets traités par les mycologues sont proches de ceux abordés par d'autres spécialistes : taxonomie et systématique (combinant approches traditionnelles et moléculaires lorsque cela est possible), bio-indication vis-à-vis de

la gestion et de la valeur patrimoniale des sites naturels, protection de la diversité, indexation des noms et constitution de bases de données.

Les participants français étaient seulement au nombre de 5 (on regrettera à nouveau la timidité de nombreux amateurs, qui devraient participer à ce congrès européen, où ils ont leur place à tenir et leur rôle à jouer). Les communications présentées par nos compatriotes ont concerné d'une part *Mycosphaerella dearnessii*, un parasite très virulent du pin (N. Schenck ; poster), l'identification moléculaire de *Monilinia laxa*, *M. fructigena* et *M. fructicola* (R. Ios & R. Frey ; poster), et la systématique (morphologique et moléculaire) des espèces de *Pisolithus*, au niveau mondial (M. Ducouso & D. Thoen ; conférence). D'autre part, R. Courtecuisse (Université de Lille 2) a résumé ses travaux concernant la bioévaluation patrimoniale et fonctionnelle des habitats naturels, basée sur leur composante fongique. Un indice permettant de caractériser rapidement un site, donc utilisable par les gestionnaires de l'environnement est en cours de mise au point (conférence). Le même auteur (avec G. Redeuilh, A. Delannoy, P. Ravaux, respectivement président de la Société Mycologique de France, informaticien et maître de conférences en informatique à l'Université de Lille 2) a également présenté une base de données mycologique globale (taxonomie, systématique, nomenclature, bibliographie, iconographie, herbiers, etc.), qui sera disponible sur Internet à partir de l'an 2000 (conférence avec démonstration).

Plusieurs réunions importantes ont eu lieu en marge du congrès lui-même. Les représentants officiels de chaque pays, réunis sous la présidence de F. Calonge, ont décidé que le prochain congrès aurait lieu en Ukraine, sous la présidence du Prof. I. Dudka (Kiev), en 2003 (fin septembre, probablement). Une visite des sites naturels exceptionnels de la Crimée sera prévue au programme. D'autre part, l'idée de fonder une société européenne de mycologie a été lancée par E. Arnolds (NL), qui se propose, avec l'aide de D. Minter (U.K.) et de R. Pöder (Autriche) de poser les premiers jalons de cette nouvelle structure.

Le Conseil Européen pour la Protection des Champignons (ECCF) a également tenu une réunion spéciale, au cours de laquelle un nouveau président a été élu (R. Courtecuisse), en remplacement de Maria Lawrynowicz (Pologne), arrivée au terme de son mandat. Des discussions concernant un projet de cartographie européenne des espèces menacées ont été menées lors de cette réunion et un point a

été effectué sur les rapports, récemment renforcés, entre les mycologues et des structures de protection de l'environnement et des espèces sauvages, comme la convention de Berne et l'UICN.

Outre les cycles de conférences et la présentation de posters scientifiques, ce congrès a été l'occasion de rencontres et de discussions très fructueuses entre les participants. L'organisation parfaite, due à F. Calonge (président), G. Moreno, R. Galan et M. Heykoop (organisateur principaux) a permis à chacun de tirer le meilleur parti de son séjour en Espagne, tant sur le plan scientifique que convivial et humain. Des visites très intéressantes de l'université historique d'Alcalá de Henares ont été également proposées, de même qu'un banquet mémorable dans le château de Sigüenza.

La dernière journée du congrès était consacrée à une excursion dans des sites botaniques remarquables. Contre toute attente en cette saison, et en raison de pluies abondantes qui avaient précédé, de nombreuses espèces de champignons ont pu être récoltées (surtout des bolets, ce qui a permis à G. Redeuilh, spécialiste du groupe, de présenter plusieurs espèces rares et intéressantes).

Le rendez-vous est donc pris pour l'Ukraine, en 2003. Espérons que davantage de mycologues français, y compris issus des rangs des amateurs, feront le déplacement !

Régis COURTECUISSÉ

INFORMATIONS DIVERSES

▣ NOUVELLES DU CODE DE NOMENCLATURE BOTANIQUE

D'après quelques échos sur ce qui s'est passé au Comité pour la nomenclature du XVI^{ème} Congrès International de Botanique de Saint Louis, le code ne subit que très peu de changements et la précédente mouture **reste** pratiquement valable. Mais tout de même, quelques informations intéressantes. Tout d'abord, le latin persiste, les propositions pour sa suppression ont été refoulées à une forte majorité ; ce n'est pas pour cette fois que nous aurons à essayer de lire des diagnoses en sanscrit. D'autre part, la procédure d'enregistrement telle qu'elle avait été mise en place expérimentalement depuis le début de 1998 n'est pas adoptée en l'état. Le Congrès n'a pas adopté le système des revues accréditées, c'est-à-dire celles dans lesquelles tout nouveau taxon était automatiquement indexé, à charge pour les auteurs publiant ailleurs de s'occuper personnellement de la procédure d'enregistrement. Cependant, deux recommandations ont été ajoutées au code :

- 30B.1. Les auteurs sont encouragés à publier leurs nouveaux noms et combinaisons dans des périodiques qui publient régulièrement des articles taxonomiques, ou d'envoyer une copie de leur travail à l'un des centres d'indexation appropriés.

- 30C.1. Les auteurs et éditeurs sont encouragés à résumer leurs nouveautés nomen-

clatérales dans leur sommaire ou la table des matières de la publication.

Par ailleurs les directions des revues expérimentalement accréditées ont reçu un avis dans lequel il est en particulier spécifié : « La première recommandation s'adresse aux auteurs mais elle suppose qu'une revue comme la vôtre est envoyée automatiquement au Centre d'indexation approprié ».

Voici la liste de ces Centres :

- Plantes vasculaires : Ancien Monde : Royal Botanic Gardens, Kew, Richmond, Surrey, TW9 3AB, UK

- Plantes vasculaires : Nouveau monde : Harvard University Herbaria, 22 Divinity Avenue, Cambridge, MA 02138, U.S.A.

- Plantes vasculaires : Australie : Australian National Botanic Gardens, GPO Box 1777, Canberra, ACT 2601, AUSTRALIA

- Bryophytes : Missouri Botanical Gardens, PO Box 299, Saint Louis, MO 63166-0299, U.S.A.

Champignons (incl. fossiles) : CABI Bioscience, International Mycological Institute, Bakeham Lane, Egham Surrey TW20 9TY, UK

- Algues : en discussion

A notre Secrétariat Général de Berlin, nous n'avons pas rencontré de sérieux problèmes avec l'enregistrement [dans la phase préliminaire]. Depuis le 01.01.1998 jusqu'au 30.07.1999, environ 10 000 noms nouveaux ont été entrés dans notre base de données et sont disponibles sur le WEB à :

<http://www.bgbm.fu-berlin.de/registration/QueryForm.htm>

Nous vous encourageons à continuer d'explorer l'idée de l'enregistrement, qui devrait faire l'objet de nouveaux débats dans des cir-

constances plus favorables, au prochain Congrès de Vienne en 2005.

Guy DURRIEU

THÈSES et H.D.R.

N'y a-t-il vraiment aucune Thèse ou Habilitation en Systématique soutenue en France depuis juin 1999 ? N'oubliez pas d'envoyer vos résumés à la rédaction.

ANNONCES DE CONGRÈS ET RÉUNIONS

☐ PREMIERE ANNONCE DES JOURNEES ANNUELLES 2000 DE LA SFS (PARIS, 17-19 OCTOBRE)

Le thème retenu par le Conseil pour les prochaines journées 2000 de la SFS est : « Systématique et Paléontologie ».

Cette réunion se tiendra à Paris au Collège de France, co-organisateur de ces journées, du 17 au 19 Octobre.

Vos propositions sont dès à présent les bienvenues auprès de l'un des membres du Conseil ou l'un des organisateurs : Armand de Ricqlès (ricqlès@ccr.jussieu.fr) & Pascal Tassy (ptassy@mnhn.fr).

☐ CONGRES DE LA SOCIETE FRANÇAISE DE PARASITOLOGIE (MONTPELLIER, 1-3 MARS 2000)

- Thème : « Étude des systèmes parasitaires : du satellite au microsattelite. »

- Contact : Gérard DUVALLET, Laboratoire de Zoogéographie, Université Paul Valéry, route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5
Fax : 314 577-9175
E-mail : gerard.duvallet@univ-montp3.fr

☐ ASSOCIATION OF SYSTEMATICS COLLECTIONS - ANNUAL MEETING

(BALTIMORE, MARYLAND, USA, 14-15 MAI 2000)

- Thèmes abordés : Information, Technologie et Partenariat - Collections d'histoire naturelle pour le nouveau millénum.

- Contact : Gregory Mueller, Associate Curator, Mycology and chair, Department of Botany, The Field Museum, 1400 S. Lake Shore Drive, Chicago, IL 60605-2496.
Tel. : 3120665 7840, Fax. : 312 665 7158
E-mail : gmueller@fmnh.org
Site internet : <http://www.ascoll.org>

☐ WORLD BOTANIC GARDENS CONGRESS (ASHEVILLE, NC, USA, 25-30 JUIN 2000)

Congrès organisé par l'American association of Botanical Gardens and Arboreta (AABGA), Botanic Gardens Conservation International (BGCI), et le Center for Plant Conservation (CPC). Il intègre les réunions suivantes : AABGA annual conference, Center for Plant Conservation annual meeting, 6th International Botanic Gardens Conservation Congress, et diverses autres réunions d'associations de jardins botaniques.

- Contact : Nann Guthrie, Congress Coordinator, North Carolina Arboretum, 100 Frederick Law Olmsted Way, Asheville, NC 28806-9315.

Tel. : 828 665 2492, Fax. : 828 665 5409,
E-mail : congress@ncarboretum.org
Site internet :
<http://www.ncarboretum.org/congress2000/congress.htm>

□ XXI INTERNATIONAL CONGRESS OF ENTOMOLOGY (IGUASSU FALLS, BRÉSIL, 20-26 AOUT 2000)

- Thèmes : Systématique, phylogénie et diversité des Hétéroptères, Homoptères, Strepsiptères, Lépidoptères, Coléoptères.

- Contact :
E-mail : ice@sercomtel.com.br
Site internet : <http://www.embrapa.br/ice>

VIENT DE PARAÎTRE

□ LA FAMILLE DE L'HOMME

Louis de Bonis, 1999, Bibliothèque Pour la Science (Paris), 128 p.

Ce livre sous-titré « des Lémuriens à l'homme » est un panorama des primates en général et des hominoïdes en particulier, à forte connotation systématique. C'est une très belle réussite tant sur le plan du texte que de l'illustration. Cette dernière a d'ailleurs une place importante liée à la conception même du livre. En effet, à part le chapitre d'introduction « l'homme, ses ancêtres et ses parents » (qui explique la nécessité du parti pris cladistique de la présentation de la phylogénie, même quand il s'agit de l'homme – j'entends ici les hauts cris de quelques col-lègues anthropologues !) et celui de conclusion « du passé de l'homme à son avenir », tout est conçu sur le principe : un thème = une page de figures – dessins et/ou photographie – (page de droite) et une page de texte (page de gauche).

De la sorte, le livre est divisé en 51 chapitres d'accès facile et fortement structurés. Le texte est toujours composé d'une partie explicative s'appuyant sur l'illustration (presque toujours en couleur), d'une partie plus anecdotique, insistant sur un aspect particulier, ici écologique, là plutôt historique et d'un paragraphe vertical associé à l'échelle géologique indiquant la position du fossile ou bien de l'origine du taxon s'il s'agit d'actuels. L'iconographie, de très grande qualité tant sur le plan esthétique que didactique, mêle dessins anatomiques, cartes, photos

d'animaux actuels, de fossiles, de paysages, de gisements, voire de timbres-poste (saviez-vous que la République du Tchad avait publié un timbre représentant une scène de la vie des *Australopithecus bahrelghazali* avec le maxillaire du désormais célèbre Abel ?).

La facilité de lecture et de consultation de ce livre lui donne un faux air de livre destiné à la jeunesse et la quatrième de couverture invite modestement le lecteur à faire « une promenade illustrée dans l'univers des primates ». En fait cette promenade parfaitement à jour permet au lecteur de mettre au point ses connaissances en matière de primatologie et de paléanthropologie, c'est-à-dire d'apprendre plein de choses et toujours de façon distrayante. Qu'il s'agisse des lorisoïdes, de *Dryopithecus brancoi*, de *Ouranopithecus macedoniensis*, de *Paranthropus boisei*, du bonobo – *Pan paniscus* – à la sexualité comme source d'égalitarisme (une harmonie que n'aurait pas désavouée W. Reich), du gigantopithèque ou d'*Homo sapiens sapiens*, on ne regrette à aucun moment la compagnie des singes et des hommes.

On comprendra que j'ai pris grand plaisir à la lecture du livre de Louis de Bonis. Le domaine de l'évolution humaine n'est pas avare, c'est le moins qu'on puisse dire, en livres universitaires et ouvrages de vulgarisation. Celui-ci joue – et gagne – sur les deux tableaux et en plus, sa conception en fait un livre totalement original : un tour de force !

Pascal TASSY

BON DE COMMANDE (liste fournie en 3^{ème} de couverture)



**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SYSTÉMATIQUE
BULLETIN DE COMMANDE BIOSYSTEMA**

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

.....

Je commande les BIOSYSTEMA numéros :

(pour Biosystema 12, précisez : Environnement Apple, IBM, ou Unix)

au prix TTC :FF (France, Etranger : 150 FF franco de port)
(membres SFS : 100 FF franco de port)

une réduction de 50% est accordée aux étudiants membres de la SFS.

et je joins pour leur paiement un chèque d'un montant de :FF
à l'ordre de la SFS (CCP7-367-80D PARIS)

Les commandes doivent être adressées à :

 **Société Française de Systématique, Secrétariat, 61 rue Buffon, 75005 Paris.**

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SYSTÉMATIQUE

DEMANDE D'ADHÉSION

La Société Française de Systématique réunit les systématiciens ou les personnes intéressées par la Systématique et les informe en publiant un *Bulletin*. Elle convie ses membres à des colloques annuels transdisciplinaires, au cours desquels les systématiciens et d'autres scientifiques peuvent s'exprimer et débattre.

Extraits des statuts :

Article 2 : La Société Française de Systématique se donne pour but de promouvoir l'étude scientifique des organismes dans leur diversité, de leur évolution dans l'espace et le temps et des classifications traduisant leurs rapports mutuels. Elle veillera à :

- * faciliter les rapports entre les systématiciens de toutes spécialités de la biologie et de la paléontologie.
- * encourager les échanges d'informations et la diffusion des connaissances sur la systématique.
- * promouvoir la systématique dans ses aspects théoriques et pratiques au sein de la recherche et de l'enseignement.
- * représenter la systématique auprès des pouvoirs publics et des organismes nationaux et internationaux publics et privés.

Article 5 : L'admission a lieu sur parrainage d'un membre ; elle est soumise à l'approbation du Conseil.

REPLIR LE QUESTIONNAIRE EN LETTRES CAPITALES S.V.P.

LA COTISATION ANNUELLE EST FIXÉE À 120,00 FF PAYABLES PAR CHÈQUE BANCAIRE OU CCP A L'ORDRE DE LA SOCIÉTÉ (CCP 7-367-80 D PARIS).



**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SYSTÉMATIQUE
DEMANDE D'ADHÉSION**

 **Société Française de Systématique, Secrétariat, 61 rue Buffon, 75005 Paris.**

NOM : PRÉNOMS :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

TITRE ET FONCTION :

SPECIALITÉ ET CENTRE D'INTÉRÊT :

PARRAIN :

TEL. PROF. : TEL. PERS :

FAX : COURRIER ELECTR. :



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SYSTÉMATIQUE

APPEL À COTISATION - ANNÉE 2000

Nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter dès que possible de votre cotisation.

Le document ci-dessous pourra nous être retourné avec votre chèque, ou transmis comme bon de commande aux services financiers de l'organisme prenant en charge votre cotisation. Nous vous rappelons que, pour faciliter le suivi de la trésorerie, votre chèque doit être envoyé à notre secrétariat et non directement aux chèques postaux.

Nous avons le regret d'informer nos collègues non français que, compte tenu du montant prohibitif des prélèvements effectués au titre des frais de virements internationaux, nous sommes contraints de refuser certaines modalités de paiement, notamment les formules « Eurochèques ». Nous les prions de bien vouloir s'informer du montant des taxes en vigueur avant d'effectuer leur virement et de bien vouloir majorer leur paiement du montant de la taxe.

Le Bureau



**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SYSTÉMATIQUE
RENOUVELLEMENT DE COTISATION - ANNÉE 2000**

Pour l'année 2000, le montant de la cotisation s'élève à **120,00 FF**

1. Je règle ce jour ma cotisation 2000 120, 00 FF

2. Je souhaite recevoir le(s) « Biosystema » N°
au prix de 100,00 FF par exemplaire, soit FF

3. Divers FF

TOTAL FF

Nom Prénom Ville

Adresse complète (**seulement** en cas de changement à porter au fichier) :

.....
.....
.....
.....

Prière d'adresser votre règlement accompagné du présent document (complété par le nom du sociétaire concerné par ce règlement) à :

**Société Française de Systématique, Secrétariat, 61 rue Buffon, 75005 Paris
(CCP 7-367-80 D PARIS)**

MESSAGE À L'ATTENTION DE TOUS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SYSTÉMATIQUE

L'impression du bulletin de la SFS implique une pagination « multiple de 4 ». Vous avez pu remarquer, pour certains numéros, la présence de pages blanches en fin de bulletin.

La rédaction et le conseil de la SFS ont pensé inclure une rubrique « Divertissement » qui permettrait, au fur et à mesure des besoins, d'éviter ces pages inutilisées. Cette rubrique pourrait comporter des petits jeux (mots croisés, etc...), des dessins humoristiques ou toutes autres choses en rapport avec la sys-tématique que vous pourrez imaginer.

Si cette proposition vous enthousiasme (et dans ce cas, nous attendons vos propositions et suggestions) ou si elle vous déplaît fortement, n'hésitez pas à nous en faire part.